

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME VINGT-SEPTIÈME

1908

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1909

CCXXVIII^e SÉANCE. — 7 Mars 1908

Présidence de M. GIRAUD-TEULON, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

COMMUNICATIONS

SUR L'EXO GAMIE CHEZ LES PEUPLES PRIMITIFS

Par M. GIRAUD-TEULON

Messieurs,

Lorsque vous avez bien voulu m'appeler à l'honneur de présider nos séances au cours de cette année 1908, j'ai pensé que votre choix se rapportait moins à ma personne qu'aux idées que je représente parmi vous. Vous avez voulu marquer que l'anthropologie n'était pas uniquement confinée dans le compartiment des cailloux de silex et des dolmens, ou dans celui de l'anatomie et de la physiologie, mais qu'elle embrassait aussi le domaine moral du vertébré, celui de son développement mental, de ses institutions, de ses idées sociales ou religieuses, en un mot, de tout ce que l'on range, sous ce vocable, un peu suspect, de sociologie. On ne peut étudier l'homme isolément : il est essentiellement un être social ; il a toujours fait partie d'un troupeau, dans lequel il passe son temps à mordre les mâles et à être mordu par les femelles. L'indice céphalique n'est pas suffisant pour établir son dossier scientifique ; il faut aussi savoir ce que produisent ces indices céphaliques dans les groupements sociaux. Pendant que, d'une part, l'anatomiste étudie l'individu, le sociologue étudie les collectivités : les deux se complètent. — Jetons donc un coup d'œil rapide sur les groupements sociaux les plus primitifs que nous puissions con-

naître. Bien des institutions ou des sentiments de nos Sociétés actuelles ont leurs racines dans ce très vieux passé.

A quelle période géologique l'anthropoïde primitif a-t-il pu passer à l'état de peuplade organisée ? Est-il possible de le conjecturer ? Il est probable que les hommes de l'âge néolithique ou ceux de Crô-Magnon, étaient déjà groupés suivant des rudiments d'organisation sociale. Mais les quelques débris que nous possédons de ces époques lointaines ne permettent pas d'édifier même une insuffisante hypothèse. Les peuplades les plus arriérées qu'il nous est encore possible d'étudier à notre époque sont déjà très éloignées vraisemblablement des commencements proprement dits. Tout au plus, peut-on présumer que les témoins les plus anciens, comme les Australiens par exemple, nous révèlent quelques-unes des lois générales de ce que peut avoir été le début des premières Sociétés.

Depuis les travaux de Bachofen et de Morgan, c'est-à-dire depuis une quarantaine d'années environ, on a reconnu que la forme patriarcale classique jusqu'alors tenue pour l'origine nécessaire des premiers groupements humains, n'était que le résultat, le point d'arrivée, d'une longue évolution sociale antérieure, laquelle reposait sur des principes assez différents de l'organisation patriarcale.

Au début de cette première période de recherches, on a cru qu'il était possible de reconstituer, à peu près comme suit, le tableau de la primitive formation des Sociétés : aux plus lointaines origines, aurait existé un groupement confus, la horde ou tribu : puis, se serait élaborée une première organisation sociale et des relations définies des individus entre eux se seraient établies. Alors, se serait formé le clan, utérin d'abord, c'est-à-dire basé sur la filiation par le cordon ombilical ; agnatique ensuite et, en tout dernier lieu, la famille, au sens étroit du mot. Enfin, des familles groupées, seraient sortis, dans la suite des temps, la cité, les nations territoriales et les états par lesquels commence la période historique.

Mais, à l'époque où s'inaugurait cette nouvelle branche des études préhistoriques, et où, moi-même, j'essayais de réunir sous une forme schématique les débris informes des institutions primitives, on se débattait dans une nuit noire d'éléments contradictoires : il n'y avait vraiment aucun guide conducteur, aucune grande loi qui s'imposât comme directrice à la pensée : on devait inévitablement souder les chaînons à l'aide de raisonnements hypothétiques. Aussi, les idées émises alors dans cette construction hasardée furent-elles violemment attaquées : elles choquaient d'ailleurs trop vivement les traditions pour être admises *de plano*. Les savants se divisèrent en deux camps : les uns acceptèrent comme postulat une phase de promiscuité primitive, les autres la nièrent avec pudeur.

Je passe sur les différentes péripéties de la lutte, après une trentaine d'années de discussions, dont la publication forme déjà une respectable bibliothèque, voici de nos jours les points qui paraissent acceptés par tous.

Ce n'est pas la tribu ou le grand groupe informe de la horde, qui aurait été le premier point de départ des arrangements sociaux — mais le clan — c'est-à-dire un groupe de gens se tenant pour parents et descendants d'un auteur commun. Ce clan était utérin. On peut avancer qu'il est aujourd'hui admis par à peu près tout le monde que le *clan utérin* a précédé de clan agnatique.

Or, ce clan utérin était organisé sur le principe d'une loi qu'on a appelée l'exogamie, c'est-à-dire la prohibition du mariage entre les membres du clan. (Nous allons revenir tout à l'heure sur ce principe de l'exogamie). En même temps qu'apparaît l'institution du clan, apparaît celle du Totem, c'est-à-dire de l'emblème qui détermine le nom et la parenté de chacun des membres du groupe.

Cette institution du totem est une institution religieuse. Le totem, animal, plante, rayon de soleil, ou tout autre agent phénoménal, est un dieu, duquel descendent tous les membres du groupe ; ce dieu vit en eux ; il est l'âme permanente

de l'individu comme de la collectivité. Le totémisme paraît avoir été quasi général dans l'humanité primitive. Bien des savants le considèrent même comme ayant été jadis une institution universelle. On l'observe en Polynésie, en Asie, en Afrique, en Amérique, en Europe même. Cependant, on n'en trouve pas de preuves évidentes chez les Egyptiens, ni chez les Romains (à part le cas bizarre de la gens Valeria) ; mais il est permis de présumer que les ancêtres de ces populations historiques l'ont connu. En tout cas, le totémisme a été une institution fort répandue.

Bientôt après l'institution du clan, apparaît celle de la phratrie, c'est-à-dire le dédoublement du clan en deux moitiés, et, peu après, l'institution des classes matrimoniales, qui subsistent encore chez les Australiens et jouent un si grand rôle dans l'organisation sociale de ces indigènes. Plusieurs auteurs croient que cette répartition en classes et la subdivision de ces classes en clans et sous-clans a dû aussi constituer un stade universel du développement des anciennes Sociétés. Je ne sais jusqu'à quel point il est permis d'étendre le diagnostic de cette institution, toujours est-il qu'elle a eu une grande expansion en Asie et en Amérique.

Puis, toujours dans l'ordre des temps, après l'institution de la phratrie et la phase des classes matrimoniales, on aperçoit la formation de la parenté agnatique, le clan masculin. A partir de celui-ci vont poindre les temps historiques et se constituer chez les peuples barbares les groupements politiques que nous montre l'histoire classique.

Voilà, à grands traits, l'évolution que paraît avoir suivie l'institution de la famille et celle des groupements sociaux. Mais, il va de soi qu'on ne peut prouver scientifiquement que cette marche a été le *seul* mode suivant lequel se soit faite l'évolution. Dans l'ensemble, il semble bien que nous sommes en présence de lois générales du développement, mais, suivant les peuples et les temps, on rencontre d'innombrables dérogations à ces lois présumées, des combinaisons sociales ne rentrant qu'imparfaitement sous les formules

très lâches du tableau sommaire que je viens de vous tracer. Il y a encore bien des mystères devant notre ignorance. Seuls, quelques points paraissent acquis et admis par la majorité des sociologues : 1° le fait de l'exogamie ; 2° l'existence du clan utérin préalable à celle du clan paternel ; 3° le fait que la famille, à ces âges antiques, n'est pas uniquement un groupe de consanguins, mais une réunion de soi-disant parents, reliés souvent par une parenté artificielle ; 4° enfin, que le mot de famille n'a pas le sens restreint que nous lui donnons aujourd'hui, c'est-à-dire ne désigne pas simplement le groupe du père, de la mère et des enfants, mais s'étend toujours à un groupe plus ample. Que cette petite famille restreinte ait toujours pu exister au sein de la grande ; qu'elle soit un fait primaire, une donnée naturelle, puisqu'on la rencontre chez les animaux, chez les grands singes en particulier, c'est possible, c'est même probable, mais ce n'est pas certain, puisque nous voyons, par exemple, chez des populations nombreuses, comme celles de la Polynésie et de l'Australie, les langues n'avoir pas même un mot pour désigner ce groupement, tandis qu'elles ont un riche vocabulaire pour toutes les relations qui touchent à la grande famille du clan et de la classe. Il convient donc au philosophe, qui veut reconstruire le tableau de l'évolution humaine, de se montrer très réservé sur le rôle de cette petite famille dans la formation des premières sociétés. L'ancienne philosophie de l'histoire émettait jadis comme un axiome que l'Etat, dans ses origines, n'était qu'un développement de la famille organisée et reposait sur elle comme base. Si l'on veut parler de la grande famille artificielle du clan, ceci peut, à bien des égards, être soutenu, mais si l'on n'entend par là que la petite famille, cette théorie peut être contestée et l'a été. Certains auteurs ont même prétendu que cette petite famille, loin d'être la base de l'organisation sociale, en était tout le contraire et que ce petit groupe était précisément en état de perpétuel conflit, d'hostilité et d'antithèse avec le groupe social. Il n'a pas varié depuis les singes

anthropoïdes et semble antérieur au groupement en société. Le fait d'ailleurs que l'égoïsme ou sentiment individualiste soit si fort dans l'espèce humaine paraît indiquer que les premiers ancêtres de l'homme n'ont pas mené une vie sociale. L'altruisme ou amour du prochain est une acquisition récente et encore peu développée dans les races humaines. On peut donc considérer le sens de l'organisation sociale, comme un fait secondaire et non primaire dans l'humanité.

Ces réserves faites, je désire appeler votre attention sur un point capital, qui est à la base de toutes les théories concernant l'organisation des sociétés primitives, et sur lequel les biologistes, les physiologistes, peuvent peut-être apporter de précieuses lumières aux sociologues.

Je veux parler de l'exogamie, c'est-à-dire de cette loi qui interdit l'union sexuelle entre certains individus désignés, qui se regardent comme parents : l'union entre eux étant considérée comme un inceste. — Cette horreur de l'inceste, entre tels et tels individus, a joué dans l'humanité primitive et cela dans les races les plus diverses, sur toutes la surface du globe, un rôle prépondérant, tyrannique, qui a déterminé despotiquement toutes les institutions sociales. L'exogamie a régné partout. Ceci est un point préjudiciel, accepté par tous les auteurs : il est éclatant et s'impose au-dessus de toute contestation. Mais, quelle en a été la cause ? Il faut que cette cause ait été en quelque sorte naturelle, inéluctable, imposée à l'homme sauvage par une nécessité à laquelle il ne pouvait se soustraire, car, on ne peut admettre que le cerveau du primitif ait imaginé librement une loi morale identique dans les conditions de temps, de lieux, de races, de circonstances et d'ambiances les plus dissimilables.

C'est ici que la réponse est loin d'être claire, évidente et unanime. L'école de Starcke, de Westermarck a vivement reproché à Bachofen, à Morgan et à moi, qui reproduisais en partie leurs idées, l'hypothèse d'une promiscuité primitive contre laquelle aurait réagi l'homme sauvage. La filiation

par la mère, disent ces auteurs, n'est pas la preuve d'une confusion sexuelle antérieure : si l'enfant porte le nom de sa mère, c'est parce qu'elle l'élève, qu'il se rattache plus étroitement à elle qu'au père pendant la jeunesse : c'est par habitude de vie et non parce que le père est inconnu ou occasionnel. D'ailleurs, ajoutent-ils, avec Darwin, l'humanité primitive n'a pas comporté de grands troupeaux au sein desquels aurait pu fonctionner la promiscuité et le communisme sexuel. Les premières sociétés n'ont pu consister qu'en petits groupes errants à la recherche d'une nourriture rare, petits groupes dont les singes anthropoïdes nous offrent le modèle. La filiation utérine n'a donc pas pour base nécessaire la promiscuité originelle ; quant à l'exogamie, qui accompagne cette filiation, elle peut avoir pour origine l'horreur instinctive de l'inceste entre consanguins. Elle peut très bien aussi, dans la plupart des cas, dériver, ainsi que l'ont pensé Mac Lennan, Lubbock et Spencer, de l'habitude de se procurer des femmes par la guerre, le rapt ou le vol, en dehors de la tribu, ou d'autres usages similaires.

Je le concède : l'existence de grands troupeaux humains vivant en commun est, en effet, une hypothèse invraisemblable aux premières origines des sociétés. Cependant, en raison même de l'étendue de la filiation utérine dans les âges reculés, il est difficile de se soustraire entièrement à l'idée que le cordon ombilical a dû être l'unique moyen de définir la parenté d'un individu au milieu d'une confusion habituelle des relations sexuelles.

Le savant qui, depuis une dizaine d'années, a apporté le plus de lumières dans l'étude des anciennes sociétés, M. Durkheim, et auquel répugne également l'hypothèse de la promiscuité générale, admise par Morgan, est bien obligé cependant, au début de ses remarquables études sur la formation des premiers clans, d'admettre que la Société, avant de se scinder en deux groupes distincts — clans avec totems — « a dû former une masse compacte et indivise, dans laquelle l'inceste n'aurait pas été défendu ». Et, comme il démontre

que les premières scissions ou groupes distincts, ont été les clans utérins, cela revient en somme à admettre que la filiation par les femmes doit son origine à l'incertitude de la paternité. Bachofen, Morgan et moi n'avons pas dit autre chose.

Mais, quant à la cause elle-même qui aurait poussé l'homme primitif à rompre avec le communisme originel, Durkheim ne la cherche point dans une horreur spontanée de l'inceste entre proches consanguins. « L'exogamie, dit-il, n'apparaît qu'avec la scission du groupe compacte primitif, mais rien dans les sentiments instinctifs de l'homme ne permet de supposer que l'horreur de l'inceste se fût développée spontanément. Il a fallu une force morale en dehors et au-dessus des instincts sexuels et des instincts de famille pour la faire naître. Cette force a été la terreur religieuse. »

Et, là-dessus, il développe brillamment une thèse ingénieuse, originale, séduisante et explicative pour un très grand nombre de cas, mais, qui, pourtant, je l'avoue, ne m'a pas entièrement convaincu. Elle ne m'a pas paru une explication définitive et décisive de la question dans toute son ampleur.

Voici cette explication : l'exogamie est la loi qui défend aux membres du même clan de se marier entre eux. Qu'est-ce que le clan ? C'est le groupe de tous ceux qui portent le même totem : la parenté du groupe n'est pas fondée sur une consanguinité définie, mais sur la communauté du totem. — Qu'est-ce que le totem ? C'est un être animé ou inanimé, animal ou végétal, dont le groupe croit être descendu. Le totem est l'ancêtre du clan : il vit dans chacun de ses membres. En même temps qu'un ancêtre, ce totem est un dieu, dont dépendent les destinées du groupe. Par conséquent, il y a du divin dans chaque individu, puisque le sang qui coule dans ses veines est celui du dieu : et le sang dès lors est divin. — Le totem étant un dieu, le totémisme est un culte, et tout ce qui se rapporte à lui est religieux, magique, frappé d'un caractère sacré — tabou en un mot. —

Le tabou est un ensemble d'interdictions rituelles qui ont

pour objet de prévenir les dangereux effets d'une chose magique, en empêchant tout contact entre une chose dans laquelle réside un principe surnaturel et une autre qui ne possède pas ce caractère : la première est tabouée par rapport à la seconde. Ainsi, un homme du vulgaire ne peut toucher un objet du culte, ni un chef, ni un prêtre, dans lesquels habite un dieu. (On voit persister ce caractère du tabou, même au sein des civilisations avancées : le sacer chez les Romains était l'équivalent du tabou. Chez les Hindous, le tabou religieux arrête l'homme à tous ses pas.) Le sang, avons-nous dit plus haut, participe à ce caractère ; il est divin, par conséquent, tabou. Personne ne doit le toucher ; quand il se répand sur le sol, c'est le dieu qui se répand, aussi la place du sol ensanglantée est-elle taboue, personne ne doit en approcher. La violation d'un tabou est punie des peines les plus terribles, par la mort, et punie, non seulement par la société, mais par le dieu lui-même, en quelque sorte automatiquement, par la nature elle-même. Or, les femmes sont taboues pour les hommes de leur clan, par la raison que la femme passe une partie de sa vie dans le sang ; elle laisse écouler hors d'elle le divin, la force magique, et on ne peut toucher le divin ou le magique. Aussi les femmes sont-elles investies par l'opinion publique d'un pouvoir isolant qui fait le vide autour d'elles : on les tient pour taboues : on s'éloigne d'elles comme de magiciennes dangereuses. L'apparition de la puberté, puis des époques, provoque chez les primitifs un effroi divin, une horreur religieuse, qui les poussent aux précautions les plus extravagantes : ils s'éloignent de la femme, l'emprisonnent même, la soustraient aux rayons du soleil, tout contact avec elle est interdit, même avec un objet qu'elle a touché, aussi remarque-t-on fréquemment chez les peuples sauvages une séparation matérielle, habituelle, des femmes et des hommes ; des habitations distinctes ; parfois même ces coutumes engendrent une langue spéciale pour chaque sexe... Cette mise en quarantaine est un rituel religieux. Toute espèce de sang

est tabou, parce que le sang contient un principe surnaturel et magique, l'âme du vivant et du dieu. (Le sang, dit la loi mosaïque, contient le principe vital.) Mais le totem et le sang ne sont divins que pour ses descendants. Un totem étranger n'a rien de divin. On peut donc, sans crainte, avoir des relations sexuelles avec les femmes d'un autre totem, c'est-à-dire d'un autre clan, d'où, l'exogamie.

L'explication que donne Durkheim, de l'origine de l'exogamie, est subtile et dénote une connaissance approfondie de la psychologie du sauvage. Mais est-elle entièrement satisfaisante ? Il est permis d'hésiter. Certes, je suis le premier à reconnaître que la peur religieuse et la crainte d'encourir les effets redoutables d'une puissance magique, dominant le sauvage dans tous les actes de sa vie. Mais il faut nous tenir en garde de prendre l'effet pour la cause, quand nous voyons un système religieux prescrire telles ou telles idées, ordonner telle ou telle morale : en général, la formule religieuse n'engendre pas les sentiments ou les mœurs, mais les suit : l'explication vient après le fait et ne le précède pas. J'inclinerais plutôt à croire que l'exogamie a précédé le totem et les lois contre l'inceste et que c'est parce que la scission avait déjà eu lieu sous l'empire de quelque nécessité extérieure, que les groupes se sont rangés sous des totems distincts : que c'est parce qu'on ne *pouvait* plus pratiquer les unions entre proches, qu'on a érigé en loi morale une loi de fait : l'horreur religieuse de l'inceste n'a pris naissance que parce que l'homme ne *pouvait* plus être incestueux : l'exogamie a contredit l'instinct naturel et n'en découlait pas.

A la place de cette « force morale et de cette terreur religieuse », que M. Durkheim suppose avoir provoqué l'exogamie, M. Andrew Lang, dans son *Secret of the Totem*, croit devoir substituer la force du poing et la terreur des coups. D'après lui, la force brutale aurait été la cause initiale des lois contre l'inceste : le fait brutal aurait été progressivement converti en sentiments et en institutions. M. Lang, qui, lui aussi, considère l'exogamie comme antérieure au

totem, s'appuie sur l'hypothèse de Darwin, relativement au début des premiers groupes humains. Darwin supposait que les premiers hommes, encore à demi-animaux, vivaient à l'écart les uns des autres, en petites familles isolées. Dans ces groupes, régnait un seul mâle jaloux, lequel, comme dans les troupes de cerfs, expulsait les jeunes dès qu'ils arrivaient à la puberté. Lorsque ceux-ci avaient, à leur tour, réussi à capturer une femelle, ils fondaient une famille du même type, dont le mâle adulte chassait également les jeunes au moment où sa jalousie s'éveillait. Ces mœurs constituaient, en fait, l'exogamie, et prolongées pendant une longue période d'animalité, implantèrent dans la mentalité du primitif, d'abord l'habitude, puis l'instinct du « mariage hors du groupe ». A l'âge où l'homme commença à parler, ou, du moins, à échanger par signes et par sons quelques idées avec ses congénères, s'adjoignit à cette coutume matrimoniale un nouveau facteur, qui cristallisa sous forme sensible l'idée du groupe dans lequel « on ne pouvait pas se marier ». Les groupes commencèrent à se désigner réciproquement par des « noms » les différenciant les uns des autres ; le groupe *a* nomma le groupe *b* : Emu, Opossum, Aigle, etc..., et *vice versa*. Bref, le nom caractérisa tel groupe local, et, peu à peu, ce nom, qui n'avait été à l'origine qu'une simple désignation de fait, devint le Totem, c'est-à-dire, dans le cours des âges, l'emblème universellement accepté, qui transforma l'antique habitude « nul mariage dans le groupe local » en la loi impérative « nul mariage dans le groupe Emu, Opossum, etc... ». Le Totem prit bientôt un caractère magique, car, chez le sauvage, la vie tout entière, actions et pensées, est imprégnée de superstitions et dominée par la magie, laquelle se transformera plus tard en religion chez le civilisé. Le nom ou totem devint solidaire du groupe et s'identifia avec lui : un rapport mystique s'établit entre l'homme et son nom, et cette connexion magique fut conçue comme une relation de parenté. L'animal-totem, qui avait donné son nom au groupe, fut considéré comme « l'ancêtre » dont le sang

coulait dans les veines du groupe. Et le même rapport mystique, qui reliait les membres du groupe à leur totem, les reliait les uns aux autres. Tous les objets qui concernaient le totem étaient sacrés, c'est-à-dire tabous ; nul ne devait les toucher : la fille, qui détenait le sang de l'ancêtre, ne devait donc pas être touchée. Ainsi, l'exogamie, au début simple phénomène d'histoire naturelle, s'éleva, à l'âge où se fixèrent les lois de la filiation par les femmes, au rang d'institution sociale et religieuse, comme conséquence apparente des croyances et pratiques totémiques, mais, en réalité, elle a pris son point de départ dans les mœurs animales de l'époque préhistorique.

La théorie de M. Andrew Lang n'est point acceptée par tous les savants : beaucoup attribuent encore l'origine de l'exogamie à la réaction volontaire contre l'inceste de la horde où régnait la promiscuité. Ainsi, M. Frazer incline, avec M. Baldwin Spencer, à admettre l'idée du mariage primitif par groupes, dont la coutume dite Pirrauru en Australie serait une survivance. Il considère l'exogamie comme une institution créée de propos délibéré ; pour lui, les tribus déjà totémiques, mais non exogames, se sont volontairement divisées en deux phratries exogames, et, plus tard, en classes matrimoniales, sans que l'on en connaisse la vraie raison. D'autres, comme M. Hill-Tout, ne regardent pas l'exogamie comme le trait essentiel du totémisme et pensent que les groupes totémiques sont exogames, non en vertu de leur totem commun, mais de leurs liens de consanguinité.

En somme, comme le dit M. Frazer, « l'origine première de l'exogamie est un problème aussi obscur que jamais », et il y a encore bien des inconnues à déterminer avant d'arriver à une solution satisfaisante.

DISCUSSION

M. Lesbre fait remarquer que les animaux ne répugnent nullement à la consanguinité, mais que lorsqu'elle est poussée trop loin elle aboutit à la dégénérescence de la race.

M. Porcherel explique que la consanguinité est, en effet, nuisible parfois ; lorsqu'on n'a pas le soin de faire intervenir de temps en temps un géniteur étranger, les mâles deviennent stériles.

Chez les chevaux sauvages, il y a formation d'une sorte de société placée sous la direction d'un vieil étalon ; les jeunes luttent contre celui-ci pour prendre sa place.

M. Dor dit que la rétinite pigmentaire est plus fréquente chez les Israélites, à cause des mariages consanguins.

PRÉSENTATION

M. Forgeot présente une extrémité digitée de mouton polydactyle.

COMMUNICATION

LA QUATRIÈME ARRIÈRE-MOLAIRE DES SOLIPÈDES

Par M. E. FORGEOT

Chez les Solipèdes, les molaires sont normalement au nombre de six à chaque arcade dentaire, trois prémolaires et trois arrière-molaires, avec en plus, très souvent à la mâchoire supérieure, la première molaire de lait, qui persiste dans la deuxième dentition.

Cependant, il n'est pas rare de rencontrer, chez ces animaux, une molaire supplémentaire située en arrière de l'arcade et portant à quatre le nombre des arrière-molaires. Cette quatrième arrière-molaire, véritable dent de sagesse des Solipèdes, doit nous retenir au point de vue anatomique et au point de vue pathologique.

Les molaires supplémentaires du cheval ont été signalées depuis longtemps, et Lafosse écrit : « D'autres chevaux ont des dents molaires doubles, lesquelles gênent les parois de la bouche et les ulcèrent (1). »

(1) LAFOSSE, *Corus d'hippiatrique*, 1772, p. 32.